

Commune de Marcenat

date de dépôt : 22 octobre 2024
demandeur : GAEC Vernet, représenté par Vernet
Lucas
pour : changement de couverture
adresse terrain : le Saillant "les Sagnes mortes" à
Marcenat (15 190)

ARRÊTÉ
de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de l'État

Le maire de Marcenat,

Vu la déclaration préalable présentée le 22 octobre 2024 par GAEC Vernet, représenté par Vernet Lucas demeurant 3 le Saillant, Marcenat (15190);

Vu l'objet de la déclaration :

- pour changement de couverture ;
- sur un terrain situé le Saillant "les Sagnes mortes" à Marcenat (15 190) ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu l'avis favorable du Maire en date du 22 octobre 2024 ;

Vu l'affichage en mairie de l'avis de dépôt de la demande de déclaration préalable susvisé en date du 23 octobre 2024 (en application de l'article R 423-6 du code de l'urbanisme) ;

Vu l'avis favorable du Directeur Départemental des Territoires.

ARRÊTÉ

Article 1

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

Fait à Marcenat, le 12 NOV. 2024



Le maire,

Colette Ponchet-Passemard

Transmis au demandeur le

14 NOV. 2024

(à compléter par la mairie)